

SA d'Hlm France Loire
au capital de 13 108 080 €
Siège social : 33 rue du Faubourg de Bourgogne à Orléans
RCS Orléans : 673 720 744

**Extrait de procès-verbal du
Conseil d'Administration
du 27 mai 2019**

Le Conseil d'Administration de France Loire s'est réuni le lundi 27 mai 2019 à 10h00, à Bourges, 16-22 Boulevard Juranville, sur convocation de son Président, adressée à chacun de ses membres par lettre ordinaire du 13 mai 2019.

Etaient présents :

M. Denis Bimbenet
Mme Isabelle Baranger
Coopérer Pour Habiter
Aiguillon construction
Loir et Cher Logement
ALFI
Département du Cher
Bourges Plus

M. Claude Labbe,
M. Philippe Michel
Mme Françoise Bouvet
Mme Maryse Gharbi
M. Guilhem Jamme
Mme Béatrice Henri

Président du Conseil d'Administration,
Vice-Présidente du Conseil d'Administration
Administrateur, représentée par M. Jacques Wolfrom,
Administrateur, représentée par M. Frédéric Loison,
Administrateur, représentée par M. Eric Nadot
Administrateur, représentée par M. Michel Fristot,
Administrateur, représentée par Mme Nicole Progin,
Communauté d'agglomération de Bourges, Administrateur, représentée par
Mme Bernadette Goin,
Administrateur-locataire,
Administrateur-locataire,
Administrateur-locataire,
Administrateur,
Censeur,
Représentante du personnel au titre du Comité d'Entreprise, avec voix consultative.

Avaient donné pouvoir :

Habitat Développement

Le Foyer Rémois

Orléans Métropole

Administrateur, représentée par M. Jacques Brénot, ayant donné pouvoir à M. Denis Bimbenet,
Administrateur, représenté par M. Julien Paul, ayant donné pouvoir à M. Frédéric Loison,
Communauté urbaine d'Orléans, Administrateur, représentée par Mme Marie-Agnès Linguet, ayant donné pouvoir à Mme Isabelle Baranger.

Etaient absents excusés :

Sacicap SCCI-Arcade
Département du Loiret

Département de l'Allier

Administrateur, représentée par Mme Patricia Festivi,
Censeur, représenté par Mme Viviane Jehannet, Vice-Présidente du Conseil Départemental,
Censeur, représenté par Mme Véronique Pouzadoux, Conseillère Départementale.

Assistaient également :

M. Laurent Lomillard
M. Raymond Devarieux
ainsi que :
M. Morgan Blin
Mme Sylvie Brunet
M. Franck Barichard
M. Alain Montagu
Mme Anne Caramagnol

Directeur Général,
Commissaire aux Comptes - Cabinet GPE Audit et Conseil,
Directeur Général Délégué,
Directrice Financière et Comptable,
Directeur Gestion et Organisation,
Directeur Général de la Ruche Habitat,
Directrice Juridique.

PROCÈS-VERBAL

Le **Président** ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et notamment à **Mme Maryse Gharbi**, nouvel Administrateur, nommée par l'Assemblée Générale du même jour. Il présente les excuses des Administrateurs absents et salue la présence de **Mme Béatrice Henri**, Représentante du personnel, ainsi que celle de **M. Raymond Devarieux**, Commissaire aux Comptes représentant le Cabinet GPE Audit et Conseil.

Le **Président** constate enfin que le **quorum est atteint**, et que le Conseil d'Administration peut donc valablement délibérer.

Il propose au Conseil, qui l'accepte, de désigner **M. Laurent Lorrillard** en qualité de **Secrétaire de séance**.

.....

9- JURIDIQUE ET CONTENTIEUX

9.2. Conventions réglementées

▪ **Convention réglementée : cession de la branche d'activité Allier de France Loire à Evolée**

La transformation de la Société Coopérative de Production Hlm **Evolée** en Société Coopérative d'Intérêt Collectif a été autorisée suivant Arrêté ministériel du 29 mars 2019 publié au Journal Officiel le 7 avril 2019.

Le 1^{er} Comité de coordination composé de deux représentants des trois principaux acteurs (la communauté d'agglomération Moulins Communauté, la Ville de Commentry et France Loire) s'est réuni le 7 mai 2019. La Société y était représentée par **M. Laurent Lorrillard** et **M. Michel Fristot**.

A l'issue de ce Comité, le Pacte d'Associés majoritaire a été signé par Moulins Communauté, la Ville de Commentry et France Loire en présence d'Evolée.

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire d'Evolée du 23 mai 2019, **France Loire** représentée par son Directeur Général, **M. Laurent Lorrillard**, **Coopérer Pour Habiter** représentée par **M. Michel Fristot**, **la Ruche Habitat** représentée par **Mme Sophie Buchet**, Directrice Sociale et Recouvrement de la Société, et **Arcansud** représentée par **M. Jean-Philippe Naçabal**, Responsable de son agence de Lyon, ont été désignés Administrateurs d'Evolée sur proposition de France Loire, conformément aux statuts et au protocole signé entre les parties le 10 avril 2019.

Selon le planning précédemment annoncé, l'acte de cession de la branche complète d'activité de France Loire sur le territoire de l'Allier au profit d'Evolée est prévu le 30 juin 2019 avec effet au 1^{er} juillet 2019.

Un courrier d'information a été adressé à la Préfète de l'Allier le 23 mai 2019 et aux collectivités concernées le 21 mai 2019. Une information sera également faite aux locataires.

→ *Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration autorise, au titre des conventions réglementées, la signature de l'acte de cession de la branche complète d'activité de France Loire sur le territoire de l'Allier au profit d'Evolée pour un prix de 151 898 k€, payable pour partie par transfert des emprunts, pour partie en numéraire, et pour le solde sous forme d'un crédit-vendeur consenti à la Société donnant droit après incorporation à 34,5% du capital. Les Administrateurs communs n'ayant pas pris part au vote.*

.....

Pour extrait certifié conforme
Le 1^{er} juillet 2025

Le Directeur Général
Morgan Blin



SA d'Ilm France Loire
au capital de 13 108 080 €
Siège social : 33 rue du Faubourg de Bourgogne à Orléans
RCS Orléans : 673 720 744

**Extrait du Procès-verbal du
 Conseil d'Administration
 du 15 octobre 2019**

Le Conseil d'Administration de France Loire s'est réuni le mardi 15 octobre 2019 à 9h30, au siège à Orléans, 33 rue du Faubourg de Bourgogne, sur convocation de son Président, adressée à chacun de ses membres par lettre ordinaire du 17 septembre 2019.

Etaient présents :

M. Denis Bimbenet	Président du Conseil d'Administration,
Mme Isabelle Baranger	Vice-Présidente du Conseil d'Administration,
Coopérer Pour Habiter	Administrateur, représentée par M. Jacques Wolfrom,
Aiguillon construction	Administrateur, représentée par M. Frédéric Loison,
Loir et Cher Logement	Administrateur, représentée par M. Eric Nadot,
ALFI	Administrateur, représentée par M. Michel Fristot,
Le Foyer Rémois	Administrateur, représenté par M. Julien Paul,
Bourges Plus	Communauté d'agglomération de Bourges, Administrateur, représentée par Mme Bernadette Goin,
M. Philippe Michel	Administrateur-locataire,
Mme Françoise Bouvet	Administrateur-locataire,
Mme Maryse Gharbi	Administrateur,
M. Guilhem Jamme	Censeur,
Mme Béatrice Henry	Représentante du personnel au titre du Comité d'Entreprise, avec voix consultative.

Avaient donné pouvoir :

Sacicap SCCI-Arcade	Administrateur, représentée par Mme Patricia Festivi, ayant donné pouvoir à M. Denis Bimbenet,
Département du Cher	Administrateur, représentée par Mme Nicole Progin, ayant donné pouvoir à Mme Bernadette Goin,
Orléans Métropole	Communauté urbaine d'Orléans, Administrateur, représentée par Mme Marie-Agnès Linguet, ayant donné pouvoir à Mme Isabelle Baranger.

Etaient absents excusés :

Habitat Développement	Administrateur,
M. Claude Labbe	Administrateur-locataire,
Département du Loiret	Censeur, Représenté par Mme Viviane Jehannet.

Assistaient également :

M. Laurent Lorrillard	Directeur Général,
Mme Héliène Chessei	Directeur Général d'Evoiea,
M. Raymond Devarieux	Commissaire aux Comptes - Cabinet GPE Audit et Conseil,
ainsi que :	
M. Morgan Blin	Directeur Général Délégué,
Mme Sylvie Brunet	Directrice Financière et Comptable,
M. Franck Barichard	Directeur Gestion et Organisation,
M. Alain Montagu	Directeur Général de la Ruche Habitat,
M. Laurent Lembeye	Directeur du Patrimoine,
Mme Anne Caramagnol	Directrice Juridique,
Mme Laureen Roy	Juriste.

PROCÈS-VERBAL :

Le **Président** ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil, et notamment à **Mme Hélène Chessel**, Directeur Général d'Evoléa, à qui il est proposé un poste de Censeur. Il présente les excuses des Administrateurs absents et salue la présence de **Mme Béatrice Henry**, Représentante du personnel, ainsi que celle de **M. Raymond Devarieux**, Commissaire aux Comptes représentant le Cabinet GPE Audit et Conseil.

Le **Président** constate enfin que le **quorum est atteint**, et que le Conseil d'Administration peut donc valablement délibérer.

Il propose au Conseil, qui l'accepte, de désigner **M. Laurent Lorrillard** en qualité de **Secrétaire de séance**.

.../...

6- GESTION PATRIMONIALE SPECIFIQUE**6.1. Cessions de patrimoine***** Cession de la branche d'activité dans l'Allier de France Loire à Evoléa**

Le Conseil est informé que la cession de la branche complète d'activité de France Loire sur le territoire de l'Allier au profit d'Evoléa, présentée lors d'une précédente séance, a été signée le **1^{er} juillet 2019**.

Le crédit vendeur détenu par France Loire pour une partie du prix de cession sera incorporé au capital d'Evoléa lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 7 novembre 2019, permettant ainsi à la Société de détenir **34,5%** du capital d'Evoléa.

Suite à cette cession, les formalités de fermeture des établissements de France Loire dans les ressorts de Cusset et de Montluçon ont été effectuées.

.../...

Plus personne ne sollicitant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, le **Président** remercie les Administrateurs et les collaborateurs de France Loire, de leur présence et de leur participation aux travaux du Conseil, et lève la séance.

.../...

Pour extrait certifié conforme

Le 1^{er} juillet 2025

Le Directeur Général

Morgan Blin